

# L'Anarcho-syndicaliste

N°203 - Le numéro : 1,60 €

Février / Mars / Avril 2018

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

## Voter contre le rapport d'activité, c'est préparer l'avenir !

**Marc Hébert**

Que disent nombre de militants et adhérents FO des interventions du Secrétaire Confédéral dans la presse écrite, télévisuelle et radiophonique?

*"c'est une honte, un traître... Pourquoi il n'a pas été mis dehors ?..."*

C'est un sentiment profond de honte et de colère que ressentent les militants : *"après tout ce qu'on a dit de la CFDT!..."*

Il est incompréhensible, en effet, qu'impunément, le secrétaire général de notre confédération valide des ordonnances de régression sociale sans précédent, se mette en opposition publique avec les fédérations et unions départementales FO qui ont décidé d'appeler aux grèves et manifestations interprofessionnelles, les 12 et 21 septembre, contre les ordonnances, démobilise les militants, par un travail de sape en déclarant notamment : *« demander le retrait des ordonnances à Monsieur Macron qui vient d'être élu président de la république, c'est comme lui demander de se déjuger...« réfléchissez un peu ! »... « rentrez chez vous ! »...« syndiquez les salariés !»,* petites phrases sentencieuses extraites du pitoyable discours de Jean-Claude Mailly au congrès de l'union départementale FO de Loire-Atlantique, à Nantes, le 13 mars 2018 (discours de 25 minutes).

Cette semaine, « Le Canard Enchaîné » publie un article (extrait) :

*« Jean-Claude Mailly qui avait annoncé son retrait de la vie syndicale dès qu'il aura abandonné son fauteuil de secrétaire général de Fo, ne tiendra pas longtemps parole. Car il vient de s'auto-désigner représentant de Force Ouvrière au Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles [...] Il aurait dû attendre que le poste se libère, au début de l'été et que son successeur le nomme ».*

Selon Le Canard, même Madame Pénicaud a été *"estomaquée par la rapidité de la manœuvre"* et la prochaine étape devrait être sa candidature au perchoir du CESE.

Il est probable qu'il craigne que le vote sur son rapport d'activité lui soit défavorable et, ne voulant pas prendre de risques, il prend les devants et s'auto-désigne au CESE. On n'est jamais mieux servi que par soi-même!

Voter contre le rapport d'activité est une absolue nécessité pour que de tels agissements soient condamnés: on ne peut à la fois critiquer le monde politique, économique, journalistique, patronal et accepter, au sein de notre organisation, de tels comportements.

Ce vote est aussi un avertissement pour rappeler le respect du mandat.

Et c'est pourquoi, nous devons exiger le retrait de tout mandat de représentation de l'organisation syndicale FO à JC Mailly.

Certains, comme toujours, crieront que l'on s'attaque à la personne et c'est d'ailleurs cet argument fallacieux qui a été utilisé par ceux qui ont soutenu Jean-Claude Mailly lorsqu'il a décidé de se présenter contre Pascal Pavageau, au dernier congrès confédéral de Tours, pour un dernier mandat, alors que son départ était prévu en 2015.

Les mêmes, ont tout fait pour s'opposer à une décision de mise en minorité du Secrétaire Général au CCN de septembre 2017 et ont poussé à un compromis.

Les responsables syndicaux, qui ont réussi cette opération, doivent aussi voir leur responsabilité engagée : laisser faire et même soutenir JC Mailly dans ses décisions les pires et en toutes circonstances, c'est être complice.

.../...

(Suite de l'éditorial...)

Cela fait beaucoup au passif de cette Commission Exécutive confédérale sortante: seuls 5 membres sur 35 ont honoré leur mandat en votant contre la résolution du Secrétaire Général, à la Commission Exécutive du 4 septembre 2017.

Pourquoi les autres membres ont-ils laissé faire?

Nous sommes en droit de leur demander des comptes, d'autant plus que beaucoup d'entre eux se représentent à la Commission Exécutive.

La résistance de certains camarades du bureau confédéral qui ont permis d'écarter Stéphane Lardy de la succession de JC Maillly au poste de Secrétaire Général et d'éviter ainsi l'aliénation de F.O. au pouvoir politique, doit être saluée, d'autant plus qu'il s'est vu nommé, ultérieurement, au cabinet ministériel de Mme Pénicaud, du gouvernement Macron.

Des syndicats FO du Finistère ont présenté des modifications statutaires : elles devront être exposées et

soumises, comme il se doit, au vote du congrès confédéral. Elles méritent d'être étudiées par chaque syndicat et soutenues. Elles visent des points essentiels et d'actualité. Le bureau confédéral n'en soutient aucune... Il serait bon que l'on marque ce congrès d'un débat et d'un changement de pratiques.

Dans ce contexte social et syndical, incertain et dangereux, les anarcho-syndicalistes de l'UAS tiennent à marquer leur volonté de rétablir un fonctionnement conforme aux statuts confédéraux et à la Charte d'Amiens.

La détermination et la colère grondent dans notre organisation contre les massacres de nos acquis/conquis, la lutte ne fait que commencer, tous les espoirs sont permis mais nous serons vigilants au respect du mandat.

**Vive la Confédération générale du travail Force Ouvrière, vive le syndicalisme libre et indépendant, vive la Charte d'Amiens!**

## Glissement vers l'absolutisme oriental

### Bertrand Kanban

JPMorgan, n°1 des banques d'investissement américain, « réclame l'abrogation des constitutions démocratiques bourgeoises en France, en Espagne et en Grèce » et « Afin d'éviter une révolution sociale dans la période à venir, - ces analystes préviennent – qu'il est indispensable que les gouvernements capitalistes, partout en Europe, se préparent aussi vite que possible à mettre en place des formes de régimes totalitaires. » \*

Evidemment, ce rapport exprime sa satisfaction quant à la mise en place, par l'Union européenne, des mécanismes financiers pour garantir les intérêts bancaires. La politique menée en France s'inscrit dans le droit fil de ce rapport, aussi bien sur le plan de l'exercice du pouvoir absolutiste que sur celui de la mise en œuvre des mécanismes financiers du capitalisme, voulus par la banque d'investissement américaine.

Gouverner par les ordonnances et bientôt par les décrets - « oukase » - rend le parlement obsolète et, à terme, le réduit à une simple chambre d'enregistrement, mettant en cause la république, issue de « la grande révolution ».

Quant au communautarisme, cet aspect de la politique de monsieur Macron dépasse largement la propagande sociétale, car elle en est l'instrument puissant.

Toute cette stratégie du capitalisme financier contre la classe ouvrière se traduit, en France, par le pillage des acquis sociaux : celui de la protection sociale dans son ensemble, qui se manifeste en premier lieu par le vol des salaires

différés et l'escroquerie justifiés par ordonnances et oukases, la mise en cause des retraites par répartition, la mise en cause de la laïcité dès l'école, le démantèlement de la Fonction publique, le droit à la liberté d'expression, etc.

Tous les segments de la société sont visés pour le formatage des individus et par les dispositions judiciaires répressives. Dans ces conditions, le mouvement de la classe ouvrière pour la défense de ses intérêts matériels et moraux prend une ampleur qui dépasse largement les prévisions du monarque et de ses sbires mais aussi celles des appareils confédéraux de la CGT-FO et de la CGT.

On entend, par-ci par-là, dans les milieux de la bureaucratie syndicale, que mettre le régime de monsieur Macron en cause c'est exposer la société française aux désordres et à « l'anarchie ». Et ce sont justement ceux qui propagent ces rumeurs qui s'appêtent à rejoindre, en tant qu'organismes subsidiaires, une sorte de front syndical au service du pouvoir absolutiste.

A l'approche du congrès confédéral de la CGT-FO, nous allons devoir affronter les destructeurs du syndicalisme libre et indépendant de l'Etat, des églises et des partis politiques. D'où vient la nécessité de regrouper tous ceux qui sont pour la Charte d'Amiens, l'indépendance syndicale et la lutte de classe, afin de préserver l'instrument de défense de la classe ouvrière.

29 mars 2018

\* Stefan Steinberg - 19 06 2013 – World Socialist Web Site (wsws.org)

## **Déclaration des militants anarcho-syndicalistes de la CGT-Force Ouvrière**

### **Pour un syndicalisme libre, indépendant et de lutte de classe**

Cet appel des militants anarcho-syndicalistes s'adresse aux militants syndiqués à la CGT-Force Ouvrière qui se réclament de la Charte d'Amiens, de l'indépendance syndicale vis-à-vis de l'Etat, des partis politiques, des Eglises, et de la lutte des classes.

La CGT-Force Ouvrière inscrit ses bases et son histoire dans la continuité de la Fédération Nationale des Bourses du Travail et de la CGT créée en 1895, à l'initiative de militants syndicalistes, qu'ils soient réformistes, syndicalistes révolutionnaires, ou anarcho-syndicalistes comme Fernand Pelloutier.

Ces militants syndicalistes, conscients que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, ont inscrit leur combat en dehors de l'Etat et en dehors de toute perspective de conquête de l'Etat.

Nous, militants anarcho-syndicalistes, rappelons le mandat permanent de la CGT-Force Ouvrière, donné à la Commission Exécutive confédérale et au bureau confédéral :

- Assurer l'indépendance de la CGT-FO vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements et des Eglises ;
- Préserver les conventions collectives et les négociations dans le cadre de l'exercice des libertés syndicales et de la loi du 11 février 1950 ;
- Lutter pour l'augmentation générale des salaires, pour un vrai contrat de travail à durée indéterminée et contre la précarité ;
- Garantir tous les acquis sociaux et, notamment, la protection sociale (Sécurité sociale, retraite, assurance chômage) ;
- Défendre le Code du travail, le statut de la Fonction publique, tous les statuts réglementaires nationaux ainsi que les diplômes nationaux.

**Ce mandat, c'est, aujourd'hui, s'opposer à la politique de Macron qui s'inscrit dans la droite ligne de ses prédécesseurs pour parachever la destruction des acquis de tous les salariés, du secteur public comme du secteur privé, des retraités, des privés d'emploi, de la jeunesse.**

Les droits collectifs des salariés sont devenus des variables d'ajustement, subsidiaires de l'économie. La classe ouvrière se voit dépouillée de tous ses acquis/conquis : pillage et vol des acquis sociaux, notamment les salaires différés, conduisant à la privatisation de la santé, au détriment de la Sécurité sociale ; liquidation du Code du travail, voire à terme, celle des conventions collectives.

Cette politique de démantèlement total est celle imposée par la Commission européenne, validée par le Parlement européen, mise en œuvre par le CESE (Conseil économique social européen) et aussi par la CES (Confédération européenne des syndicats) qui en est la subsidiaire.

La Doctrine sociale de l'Eglise en est le fil conducteur. Le traité de Maastricht est la clé de voûte de cet édifice, il faut en demander l'abrogation.

Les politiques anti-démocratiques et anti-ouvrières des gouvernements de Sarkozy, Hollande, Macron visent à enfermer les syndicats dans une logique de subsidiaires, par le biais du « dialogue social » et de multiples « conférences sociales ».

Nous, militants anarcho-syndicalistes, constatons que la Confédération CGT-FO, en participant au « dialogue social » et, sous Macron, à la « concertation », conduit, si les syndicats ne se réapproprient pas leur organisation, à devenir l'auxiliaire du pouvoir.

La démocratie est elle-même mise gravement en cause.

Cette situation exige une mobilisation de l'ensemble de la classe ouvrière, pour infliger un coup d'arrêt à cette politique. C'est le rôle de la Confédération CGT-FO.

Cela ne peut se faire qu'en quittant tous les organismes consultatifs et tous les organismes « syndicaux » de l'Union européenne, subsidiaires de la politique de la Commission européenne, à l'origine des politiques de tous les gouvernements successifs depuis sa création.

La Confédération CGT-FO ne peut plus continuer de cautionner, tant au niveau national qu'europpéen et international, la marche vers une société corporatiste et communautariste (remix de la Charte du Travail de Pétain).

Nous, militants anarcho-syndicalistes, sommes conscients des difficultés et des embûches que l'appareil d'Etat, les médias, les bureaucrates syndicaux vont mettre en œuvre.

La dernière mobilisation du 22 mars 2018 est l'amorce d'un mouvement qui dépassera les calculs du gouvernement et débordera les bureaucraties syndicales.

Le congrès confédéral est le lieu de débat et de prise de décisions le plus légitime de notre organisation.

Fidèles à la Charte d'Amiens et au syndicalisme d'action directe, celui qui nous a permis de conquérir nos droits, préparons, par le débat, ce congrès et, dans le cadre de la démocratie ouvrière, le rétablissement du rapport de force en faveur de la classe ouvrière, par la généralisation et l'amplification des grèves jusqu'à la grève générale.

## LA CHARTE D'AMIENS



Le Congrès Confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant :

*« La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ».*

**Le Congrès considère** que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

**Le Congrès précise**, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc... Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme, il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

**Le Congrès déclare** que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, **le Congrès affirme** l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, **le Congrès déclare** qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

11 Octobre 1906

## « *Reprendre l'offensive et rétablir un véritable rapport de force* »

Contribuant à l'information de nos lecteurs et des militants syndicalistes, nous publions, ci-dessous, l'intervention d'Antoine GOUGEON, mandaté par la section syndicale FO – APAJH (22, 29 et 35), lors de l'Assemblée Générale des syndicats de l'UD FO des Côtes d'Armor, le 29 mars 2018.

Camarades,

Il n'existe pas un secteur épargné par les licenciements, la remise en cause des acquis sociaux, la course à la rentabilité, ou la répression voire les brimades à l'encontre des « contestataires ». Nos délégués syndicaux de l'action sociale en font particulièrement les frais et cela devient une norme assumée par les patrons comme jamais notre branche de l'action sociale ne l'avait connue.

Il n'existe pas un droit qui ne soit pas battu en brèche par ceux qui nous dirigent économiquement, car c'est bien la seule direction, une direction gestionnaire soumise aux appels d'offre, une direction celle d'un libéralisme débridé.

**Pour nous la réponse à cette vague de violence sociale faite aux salariés doit être à la bonne mesure :** piquets de grèves, occupations, actions « coups de poings », sabotage et tous moyens syndicaux qui nous permettront de regagner et faire valoir davantage de droits pour les travailleurs jusqu'à la grève générale ! Voilà les outils dont nous devons user pour mettre un frein aux attaques patronales.

Derrière la colère des syndiqués, c'est la haine de classe qui ressurgit. La révolte qui pointe.

Mais du côté des bureaucraties syndicales, si *syndicales* est encore le mot approprié (CFDT en tête, et d'autres...), on se contente de soutenir du bout des lèvres ces salariés « trop agités », en évitant les débordements, chacun chez soi, isolé et affaibli dans des luttes au cas par cas.

Cette volonté des têtes soi-disant pensantes de ne pas jouer leur rôle de coordination et de fédération des luttes au niveau interprofessionnel est un frein manifeste à l'action de résistance syndicale de la base et empêche toute avancée concrète, au-delà de ce qui est arraché localement, car nous nous battons pied à pied dans les boîtes au jour le jour.

Effectivement, les journées de grève morcelées, ou perlées sans suites immédiates - voire sans suite du tout - sont l'expression d'une stratégie perdante qui mènera les salariés vers la renonciation et la soumission.

Les plans sociaux continuent de se succéder, les salaires ne suffisent plus à vivre dignement, les conditions de travail se détériorent, les libertés individuelles sont bafouées, les immigrés sont traqués, le système de santé écrasé, l'éducation déstructurée, les services publics démantelés.

Alors l'enjeu n'est plus de nous défendre, et surtout pas de savoir si on recule d'un pas ou de deux, mais de reprendre l'offensive et de rétablir un véritable rapport de force.

Il nous faut imposer ce rapport de force qui nous permettra de mettre au pas le capitalisme et sa logique de profit immédiat, d'exploitation et de destruction.

**Comment** ceux qui produisent chaque jour les richesses, que s'accaparent quelques-uns, devraient-ils continuer de céder ou de fléchir (sur les régimes spéciaux de la SNCF par exemple) alors qu'ils ont le minimum et que le capital ne fait qu'engraisser avec la bénédiction du gouvernement. 92 milliards, 400 millions d'euros de profit sur le dernier exercice du CAC 40 ?

Sans les travailleurs, sans le fruit de leur travail quotidien, n'oublions pas que les patrons et l'État ne sont rien. Ils ne sont que des sangsues, des exploités qui s'engraissent sur le dos des travailleurs et nous octroient quelques miettes, par-ci par-là, pour nous faire taire.

**Nous ne voulons plus** de dialogue social à une seule voix, de rencontres à l'Élysée et de négociations au rabais avec le Medef, la CGPME et consorts.

Pour que cela soit possible, il faut faire infléchir le mouvement syndical vers un retour aux sources, celles des Bourses du Travail chères à Pelloutier et en faire ce qu'il ne doit jamais cesser d'être : un outil formidable de lutte et d'émancipation des travailleurs.

Même s'ils montrent les crocs et sont de plus en plus présents dans les luttes syndicales et sociales, nos syndicats libres et indépendants restent encore trop faibles numériquement pour imposer seuls ces changements.

Du côté des syndiqués aspirant à un syndicalisme de combat, c'est l'épuisement qui se profile **face au pouvoir de nuisance d'appareils**, qui risquent d'être encore plus hégémoniques avec les effets des ordonnances, qui se font déjà sentir, et des conséquences désastreuses du CSE (Conseil Social et Economique) qui se profile.

L'heure est venue de s'unir sur nos revendications et qu'elles soient claires et sans concessions. **Nous n'avons effectivement plus rien à donner ! Ni aux dieux du gouvernement, tous Jupiter qu'ils soient, ni aux maîtres du capital.**

Nous qui assumons le choix d'un syndicalisme enraciné dans les articles de la Charte d'Amiens, nous nous retrouvons déjà tous dans les luttes et dans certaines pratiques au sein de coordinations, d'intersyndicales de boîtes ou de services...

Il est temps pour nous tous qui animons concrètement les luttes et refusons la sémantique patronale d'un syndicalisme de « dialogue, de concertation ou de cogestion » **de nous regrouper pour faire force !**

L'heure est plus que jamais à un syndicalisme de lutte de classe, révolutionnaire, et offensif.

Camarades, le temps est venu de s'agiter !

## Mourir ... mais politiquement correcte !!!

Voilà où nous en sommes arrivés dans notre organisation syndicale ! Quand je dis mourir, je parle de nous autres, les salariés qui revendiquons et refusons de crever au boulot.

Notre « hiérarchie syndicale » (voir l'agenda de la hiérarchie syndicale dans e-FO), est-elle capable d'envisager de survivre sans nous, militants ? Et pourquoi pas de façon virtuelle, c'est tendance, ... mais cela doit relever de la science fiction.

Le secrétaire général de notre fédération commet une lettre adressée à tous les secrétaires de fédération et des unions départementales de notre organisation où il dénonce les agissements de trois syndicats départementaux : « *Je ne peux pas accepter que notre fédération soit en quelque sorte transformée par les camarades de ce syndicat départemental, appuyé par deux autres, en un terrain de campagne interne à l'organisation.* ».

Ce courrier devient par la suite l'édito du bulletin de janvier 2018.

L'objet du délit : un de nos camarades, secrétaire de son syndicat, divulgue, sans limitation, une proposition de motion où il dénonce le non-respect du mandat par l'actuel secrétaire général confédéral et donc la nécessité de voter contre le rapport confédéral ... Et alors ? C'est grave ? De manquer à son mandat, oui ! Mais de donner son avis ?

Arrêtons cette mascarade ! Encore une fois des militants de base, développeurs de notre organisation syndicale, combattants de toutes les heures, sont stigmatisés au nom de la pensée « unique », propre sur elle, politiquement correcte, le tout enrobé dans le mot « Démocratie ».

Aujourd'hui, avant le Congrès de Lille, c'est la course pour arriver dans la « *future direction confédérale* » (ainsi désignée dans ce même édito). Dénigrer trois syndicats pour se blanchir avant de rentrer dans le pinacle. C'est minable.

Que d'agissements aussi déplorables n'entendons-nous pas encore : des partis politiques qui utilisent nos instances syndicales pour installer leur pouvoir, en dézinguant, là, une camarade dynamique, trop indépendante et gênante, également ; ou, sous des prétextes de « respect d'équilibres » des orientations politiques, des désignations que nous pouvons qualifier de clientélistes.

Est-ce faire de l'entrisme politique ou servir son intérêt personnel ? J'opte pour un mélange des deux, servir sa carrière syndicale en utilisant une appartenance à un parti politique, c'est une façon de se protéger.

Nous autres, anarcho-syndicalistes, déclarons haut et fort, le syndicat se suffit à lui-même.

Dix ans après la loi scélérate de 2008, nous en mesurons les dégâts dans notre syndicat : la confédération, les fédérations et les UD sont liées à des fonctionnements économiques qui finissent par en aliéner le combat syndical.

Le poids totalitaire des ordonnances, le dédain de la classe dirigeante à notre rencontre, toutes les lois faites pour détruire les instances représentatives du personnel et la tentative de nous soumettre à la cogestion, c'est tout ça qui représente l'essence même de notre combat.

Pendant ce temps-là, notre organisation syndicale confédérale étouffe sous la bienséance. Elle reste tétanisée face à ces attaques sans répit. Elle défend le paritarisme ... mais nous, dans la bataille, sur le terrain, nous en faisons quoi, du paritarisme ?

Un bon camarade me déclarait : « ils ont sauvé la bouée, mais ils ont laissé couler le bateau avec ses passagers ! ».

Ce Congrès de Lille doit signifier la fin de ces errements. Nous y serons vigilants, nous les compagnons de la lutte de classe. Nous ne nous laisserons pas bâillonner par le « politiquement correct ».

### Christine

2 Avril 2018

#### **Sommaire de ce numéro :**

- Voter contre le rapport d'activité, c'est préparer l'avenir !
- Glissement vers l'absolutisme oriental
- Déclaration des militants anarcho-syndicalistes de la CGT-FO
- Charte d'Amiens
- Reprendre l'offensive et rétablir un véritable rapport de force
- Mourir...mais politiquement correcte !!!
- Y'a des coups d'gueule qui s'perdent !...
- Les assassins de l'Histoire
- Indépendance politique ou libération sociale /La « problématique » catalane...

# Y'A DES COUPS D'GUEULE QUI S'PERDENT ! ...

## par l'père Siffleur

### Négociations Chômage : toujours la même rengaine !

Vous avez remarqué qu'à chaque renégociation de l'Assurance Chômage, les journaux télévisés, comme la presse écrite, reprennent en cœur le leit-motiv si cher au parti du Capital ? Vous ne voyez pas lequel ? Ben, j'vais vous l'dire, comme aurait dit Sarkhozy (!) : Il faut contrôler davantage les chômeurs !

Je n'invente rien, le parti du Capital (y'a plein d'monde là-d'ans, donc les banquiers aussi) considère depuis toujours que s'il y a des pauvres, c'est d'leur faute ! Et que, si, dans la classe laborieuse, y'en a au chômage, c'est qu'ils le font exprès. Sauf que ça fait des lustres, depuis le 31 décembre 1958 exactement, que les Travailleurs privés d'emploi s'engagent à rechercher activement et de manière permanente un emploi, et sont donc contrôlés par rapport à ça !

Donc, que cette rengaine (*Blondel aurait parlé d'antienne* !) ressorte à chaque renégociation, dans la bouche des capitalistes et dans les pages de leurs médias, ça veut dire quoi ? Ben, simplement que soit les Travailleurs privés d'emploi (c'était le nom, avant) sont des fainéants, soit les salariés de l'assurance chômage, à Pôle emploi, ne font pas leur boulot, soit qu'ils soient fainéants, soit qu'ils soient des incapables !

Dans les deux cas, le mépris de classe des capitalistes relève du coup de pied au c...qu'on devrait leur balancer pour les exproprier !

### Négociation sur la Formation : faut pas que FO signe ça !

Alors, aujourd'hui, on r'met ça avec le Créateur d'emploi(s). Créateur ! On est presque dans l'biblique, là ! Pas étonnant que la doctrine sociale de l'Église ne lâche pas l'terrain et qu'les curés la ramènent pour les « gentils patrons qui ne veulent que du bien à leur main-d'œuvre » !

Et, en matière de formation, il paraîtrait que Mailly et Beaugas vont leur donner raison en signant la disparition du CIF, au nom de FO, malgré la levée de boucliers des UD et Fédés FO ?

Mais c'est sûrement pas à FO d'signer ça, comme la Cfdt qu'on a toujours dénoncée : une régression de l'existant. Et de taille – LE droit du prolo à une formation qualifiante, à son initiative, et sur son temps de travail et rémunéré comme tel ! Bien sûr qu'il y a des conditions au CIF, mais depuis quand ce s'rait mieux le moins pire ? Le retour au livret ouvrier ?

### N'oubliez jamais, chantait Jo Cocker. Ben nous non plus, faut pas qu'on oublie !

S'il vous plaît, parmi les vérités qui dérangent :

- N'oublions jamais que l'Économie mondiale est désormais aux mains des financiers : la preuve par HSBC se permettant de « dire merde » au Sénat U.S. (qui la « grondait ») – à leur façon, ça donne à peu près : « Excusez-nous, svp, on n'a pas fait exprès », en versant – à qui exactement ? – à titre de dédommagement, l'équivalent d'une journée de ses bénéficiaires. Puis menaçant de crise mondiale (à titre d'excuses?) le chef du gouvernement anglais (qui la « grondait » aussi, décidemment!) : presque mot pour mot « Vous êtes l'exécutif d'un pays, nous on est la banque mondiale ! », et là, un pourboire de 750 millions d'euros avant d's'en aller ! Le 52 minutes qui lui était consacré (j'ai oublié... de noter la chaîne Télé !) se terminait, ou presque, avec la directrice HSBC pour la Chine pop' (principal actionnaire), confrontée à la très méchante question « Ca ne vous fait rien de blanchir de l'argent sale ? », réponse laconique de l'intéressée : « Rien, on blanchit de l'argent, voilà ! ». Circulez, y'a rien à voir. Elle est pas belle, la vie, quand on règne sur le monde ?

- N'oublions jamais qu'en France, c'est par la loi du 3 janvier 1973, introduisant un taux d'intérêt sur les emprunts d'État (qui, jusque là, empruntait à la Banque de France, à taux Zéro!) que cette main-mise de la Finance sur l'Économie s'est mise en place « brique par brique », mais selon ses règles : d'abord encaisser les intérêts, et si y'a pas d'autre emprunt à s'ajouter, récupérer son capital, sinon continuer à encaisser les intérêts !

- N'oublions jamais que c'est Mitterrand, en 1983, « excédé d'accéder » aux demandes budgétaires de ses ministres, qui a adopté la proposition des deux conseillers (Guy Abeille et Roland de Villepin) en charge de lui trouver une bonne raison pour arrêter. Laquelle ? Celle des 3 % d'endettement à ne pas dépasser – même les Allemands n'y avaient pas pensé !!!

- N'oublions jamais que la Finance n'aime pas l'inflation. N'oublions jamais que, pour la Finance, en cas de relance, la pire double-source d'inflation est, comme par hasard, la diminution du chômage par la relance de l'emploi, et l'augmentation des salaires. N'oublions jamais que la meilleure solution pour

que les salaires stagnent – pardon, se maintiennent, c'est d'entretenir, en ce qui concerne la France, un chômage permanent entre 8 et 10 % ... !

- Et c'est pour ça qu'il n'y a pas si longtemps, dès qu'un pays de l'UE informait sa plèbe que la croissance était de retour – mais, attention, hein ! Une croissance de plus de 2 %, parce qu'en dessous, c'était considéré Déflation ! - La BCE s'empressait de crier au feu et de remonter les taux d'intérêts ... finie la fête !

- Et c'est pour ça que depuis, pour la France (*En Marche?*), n'oublions jamais, c'est la Finance qui dirige - précarité généralisée (organisée) oblige, le taux de chô'm' descend peu, officiellement (parce qu'en réalité, c'est beaucoup plus, mais faut pas dire!) en dessous de 10 % (j'arrondis, hein!), et la Relance se proclame à moins - mais presque 2 %, effet d'annonce oblige, mais jamais au-dessus (car faut pas dire!) ... la fête ?

- Et c'est pour ça - vous avez remarqué ? - qu'on n'entend plus parler de notation des Etats en AAA/AAB, etc... Ils sont passés où, les « donneurs de note », depuis que la Finance nous dirige ? On a oublié ?

- Et c'est pour ça (peut-être?) que vous n'entendez plus jamais les « médias » en parler. Rapp'lez-moi, à qui ils appartiennent déjà, les médias ? On a oublié ? Par contre, les chômeurs qui abusent, halala ! Ah là, ceux-là, on est pas prêt d'les oublier !

### Souvenir, souvenir, chantait Johnny...

Souvenons-nous, la réaction de Marc Blondel face à la volonté des socialistes de légiférer sur les 35 heures hebdo, alors que, pour lui, c'était du ressort de la négociation avec le patronat !

Et avant lui... André Bergeron : que l'État s'occupe de ce qui concernait les négos salariés-patronat, le foutait en colère !

Et, là, avec JCM qu'a fait un mandat d'trop (pourquoi l'a-t-il fait, d'ailleurs, ce mandat d'trop ? À la demande de qui, hein ?) et là, à FO, à la Cgt-FO, y a plus personne pour gueuler contre l'étatisation des négos patrons-salariés ? Côté patrons, on comprendrait, ils ralentissent même pour le principe quand ils sont gagnants, mais côté salariés ? Faut qu'on trouve normal que le Macron ou le Philippe reprennent l'accord signé pour le modifier... plutôt en faveur des patrons ? Mais où on va, là ?

### Ô les beaux cadeaux que voilà, merci Macron, s'écrie l' patron !

Ne nous rassurons surtout pas, le passage des IRP (DP, CE, CHSCT) au Conseil Social et Economique (CSE), est bien le passage de la défense des intérêts des salariés à la défense des intérêts de l'entreprise. Et bien sûr que les patrons peuvent dire merci à ce président qui en fait beaucoup plus pour eux que ce qu'ils n'osaient même imaginer. Non seulement la fusion des 3 IRP réduit le nombre d'élus du personnel, affaiblissant ainsi la portée de leurs réclamations et revendications; non seulement sont réduites à outrance les heures de délégation des élus – heures payées, rappelons-le, donc assimilées à du travail par le Code du même nom ; mais disparaît aussi le pouvoir qu'avait le CHSCT d'entraver un projet dangereux pour la santé des salariés.

Des trois, c'est le plus beau cadeau, surtout aux grands patrons ! Histoire de « faire comme si », la création d'une commission obligatoire « hscet » du CSE est dérisoire. N'est-ce pas Clémenceau qui disait que pour enterrer un problème, il n'y avait qu'à créer une commission ? Effectivement, une commission n'a d'autre pouvoir que de « plancher » sur un sujet et d'en faire un rapport bouclé par un vœu ou une préconisation. Mais en aucun cas elle ne pourra recourir à l'expertise, ester en justice en saisissant le Tribunal d'Instance. Forcément, avec des employeurs condamnés à payer des expertises – à minima - de plusieurs dizaines de milliers, voire de plusieurs centaines de milliers d'euros à des cabinets tout acquis aux syndicats, il n'en fallait pas plus pour convaincre un représentant du business comme Macron, de « remettre » un peu d'ordre dans l'jeu d'boules ». Voilà qui est fait !

Mais le cadeau le plus cynique, le voici : dans l'association Capital-Travail que représente le CSE, comment pensez-vous que l'employeur « la jouera », la carte du chef d'entreprise partagé entre une compétitivité accrue qui l'obligera à revoir les conditions de travail ou réduire les effectifs et son « humanisme », connu de tous, le poussant à garder tout son monde ? ... À moins que vous, CSE... votre influence... voyez-vous, les salariés acceptent de travailler plus sans bouger de salaire... ou réduire leurs heures et leurs salaires...

Et combien de temps pensez-vous que les élus, délégués du personnel dans cet organe de cogestion, tiendront avant de sombrer dans l'accompagnement corporatiste... ?

.../...

(Suite...)

### La concurrence, seul remède pour la SNCF ?

Voilà-t-y pas encore la logorrhée modernisante dispensée par un économiste « bon teint » - c'est-à-dire dans le moule de la doctrine qu'on peut résumer ainsi « Il ne peut y avoir aucune autre société humaine que celle reposant sur la marchandise, sa possession et son commerce, et donc sur le profit et l'inégalité des hommes », discours économiste sur le monopole d'État à éradiquer, des statuts de cheminots qui sont de véritables privilèges – un scandale (rendez-vous compte !) pour tous les salariés précaires... j'en passe des pires et des meilleures. Comme l'analysait Debord (thèse n° 9, in *La Société du Spectacle*) « dans le monde réellement renversé, le vrai est un moment du faux. » Sans commentaire !

### Start-up et Loto Entreprise

Pour « La macronneuse », comme l'appelle si bien un ami proche, tous les moyens sont bons pour installer définitivement le libéralisme débridé. En premier lieu, prendre le projet révolutionnaire social à revers.

Pour en finir avec la lutte de notre classe pour son émancipation, rien de plus facile : prenez le projet d'abolition du salariat et retournez-le. Vous obtenez la « start-up », l'auto-entreprise, etc, autant de « nouveautés » venant en complément de l'individualisme de « la plus grande entreprise de France » - les artisans. Est-ce là ce qu'il reste du beau fruit, devenu véreux, de « l'imagination au pouvoir » qui était placardée sur les murs de « mai 68 » ? Une espèce de concentré de « chacun sa mère et dieu reconnaîtra les siens » ... On en est, hélas, au cinquantenaire de ce printemps-là, le « vieux monde », toujours en place, a su attirer, pour en sucer la « substantifique moëlle », les nombreux ex-gauchos ayant renié leurs convictions, confirmant hélas la sentence de Saint-Just « ceux qui font les révolutions à moitié, n'ont fait que se creuser un tombeau ».

Allez, Hop, tout l'monde à son compte ! C'est ça la liberté, la liberté d'entreprendre, tout le monde peut réussir, il suffit de « bourrer d'dans », de ne pas compter ses heures. « Tournez manèges, tournez petits bolides »... la liberté d'choisir la longueur de la chaîne, oui. À cette loterie du « plus fort gagne » et des laissés-pour-compte, combien coûte-t-il vraiment le billet de Loto Entreprise ?

Une nouveauté, ça ? Mais ça, le système-D, D pour « dém.de », a toujours existé. C'est même ce contre quoi nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents avant eux, se sont battus pour avoir enfin des droits, pouvoir vivre dignement de son emploi, avoir une protection sociale mettant le plus grand nombre à l'abri de ce système-là !

### Quand les managers deviennent ministres...

Ça dit être menacé et ça donne de la voix (ils ont appris ça dans leurs écoles de manageriat). « Je n'accepterai pas certains propos qui remettent en cause ma légitimité ! » s'est écriée, il n'y a pas si longtemps, la ministre de l'outre-mer à Mayotte. Ah bon ? Mais avait-elle seulement un seul pouvoir de remédier à quoi que ce soit, quand elle a dit ça ? Avec une délégation de pouvoir, no problema, on est d'accord. Mais si le chef du gouvernement l'avait envoyé là pour rassurer et faire semblant, quelle légitimité ? Ce serait peut-être même de l'avoir dit comme ça qui lui a valu d'avoir un pouvoir ? Compliqué, la Comm', faut savoir y faire ! Au fait, pour Mayotte, ça a changé quoi ?

### C'est quoi la règle ?

- Lille, 2007, 21ème Congrès FO. *La Lettre Aux Secrétaires De Syndicats*, signée par le SG Jean-Claude Mailly, présente les différentes propositions de modification des statuts confédéraux. Y figurent celles qui concernent l'adhésion de notre confédération à la CSI, suite à l'unification CISL-CMT. Certains syndicats présentent une proposition favorable à cette adhésion, d'autres une proposition neutre : suppression de la notion d'adhésion dans l'article 3 des statuts, s'appuyant sur le fait que l'adhésion à la CES n'est inscrite nulle part dans les statuts.

Face à ces propositions divergentes, le bureau confédéral ne fournit aucun soutien.

- Lille, 2018, 24ème Congrès FO. Des syndicats présentent la même demande récurrente depuis 2007 : la suppression de la notion d'adhésion à la CSI dans l'article 3 des statuts confédéraux.

Le document adressé aux secrétaires de syndicat ? Aux délégués au congrès ? Rien n'est écrit à ce sujet. Par contre, il est indiqué, en gras, au bas de la 1ère page : « Proposition non soutenue par le Bureau Confédéral » !

D'abord, question sûrement absurde : pourquoi le secrétariat général a-t-il changé la donne ?

Dans ce cas, pourquoi le secrétariat général ne rapporte-t-il pas le/les motifs invoqués par le B.C pour ne pas soutenir cette proposition ? En attendant une réponse, force est de constater que cela relève, très bureaucratiquement, du « Fait du Prince » - Il est au pouvoir, il décide, il dit, il fait.

Fait du Prince ... tant attaqué aux Prud'hommes contre ... l'Employeur !

## LES ASSASSINS DE L'HISTOIRE

Comme le disait le philosophe Bernard Salignon dans un de ses cours sur le bien public :

« *Le Bien Public n'appartient à personne. A partir du moment où l'on décide qu'il appartient à tous, on le dépossède de sa fonction première, qui est d'être accessible à tout un chacun.* ».

Et pour illustrer son propos il prenait comme exemple l'eau, un élément vital, gérée aujourd'hui par la multinationale Suez, qui s'enrichit sur ce bien précieux qui, par essence, n'appartient à personne. Demain, on peut penser que le soleil ou l'air seront dans le même cas. Et bien entendu, c'est pour notre bien que l'on crée ces structures qui seront chargées de conserver ce que l'homme n'est pas capable de protéger... Voilà pourquoi, oui, il faut que le Bien Public n'appartienne à personne !

Prenons le cas fort intéressant du moment : le sort réservé à la SNCF qui doit être démantelée, entraînant la disparition de lignes peu « rentables ». En un mot, il faut mettre à bas une histoire bien plus que française.

La SNCF est très certainement plus qu'un service public c'est un Bien Public.

Le Bien Public n'appartenant à personne, la S.N.C.F. n'appartient donc, ni aux cheminots, ni à ceux qui veulent la gérer. Car la S.N.C.F. est bien plus autre chose que le transport des voyageurs. C'est un monument historique élaboré par un ou plusieurs membres des familles vivant en France. Je suis originaire d'une famille d'Espagnol et déjà mon grand-père avait travaillé au XIXème siècle à la pose des rails. Loin d'être une exception, c'est plutôt la règle commune. J'aimerais bien savoir s'il existe des familles n'ayant eu aucun participant à cet incroyable effort de liaison entre les hommes. Plus forte que les religions, qui soi-disant sont là pour « relier les hommes », la voie ferrée a permis de donner aux 36 000 communes un désenclavement total et, pour ses habitants, une totale liberté de déplacement qui fait qu'on ne peut la considérer comme un service comme les autres.

Il n'y a qu'à se promener sur le réseau des chemins de fer français, pour admirer les œuvres d'art réalisées, et en même temps apprécier à sa juste valeur la quantité de travaux effectués pour que certaines lignes puissent voir le jour.

Et lorsque j'entends les hommes politiques prêts à s'émouvoir sur les catastrophiques destructions des mausolées de Tombouctou, eux qui sont capables d'un trait de plume, d'envoyer ad patres deux siècles d'histoire de la révolution industrielle française, je ne peux m'empêcher de penser qu'eux aussi devraient en répondre devant les tribunaux, pour avoir détruit un monument historique si particulier puisque toutes les familles en France ont contribué à l'élever. Il faut conserver, sauver « *la gare* » la classer comme monument historique vivant, pour pouvoir admirer la machine à vapeur, celle de « *La bête humaine* » et de « *la bataille du rail* », rêver dans les trains de nuit, prendre les T.E.R., mais aussi pouvoir traverser la France en grande vitesse. C'est tout cela « *la gare* » que bien des pays nous envient.

Mais aujourd'hui, des femmes et des hommes politiques se sont donnés pouvoir pour casser le train comme on jette un jouet qui a trop servi. Bientôt, nous serons obligés de reconstruire les voies abandonnées au nom de la sainte rentabilité pour lutter contre la pollution automobile. Alors, les mêmes, qui avaient critiqué le rail, viendront avec les mêmes arguments nous expliquer qu'il faut le reconstruire. Ce n'est jamais que l'histoire des tramways qui se répète à l'infini, après les avoir détruits on les reconstruit à grands frais.

Que voulez-vous, entre faire et défaire c'est toujours travailler !

Nous vivons une époque formidable où pour assurer le luxe des plus riches, l'Etat est prêt à toutes les turpitudes.

## Jomy

19/02/2018



# INDÉPENDANCE POLITIQUE OU LIBÉRATION SOCIALE ?

## Deuxième partie: LA «PROBLÉMATIQUE» CATALANE...

La passion romantique débordante des mois derniers semble se calmer et bien vouloir laisser place à l'étude et à la réflexion.

La bibliographie en fin de cet article cite quelques documents auxquels j'invite le lecteur à se reporter.

L'article présent abordera cette problématique d'une manière fort succincte, en se limitant à quelques-uns seulement de ses aspects.

### Du mythe de l'État ancien idéal...

Il n'y a pas un nationalisme qui échappe à cette genèse: «*Un État ancien idéal a été détruit par une puissance extérieure, oppressive par essence, assimilatrice par destinée, destructrice par intérêt.*»

Des arguments ethniques, géographiques ou linguistiques, sanctifient cette maxime. Ils tentent de donner corps à une «*communauté de destin*» nouvelle, dans laquelle l'oppression sociale ne figure pas aux abonnés absents.

### ... au mythe de l'État catalan idéal ancien

Ainsi, le «*nationalisme catalan*» voudrait créer un État nouveau dont les limites fondamentales seraient linguistiques: le territoire de la *Generalitat*, l'ancienne province française du Roussillon, la *Communauté valencienne*, une partie de la *Communauté aragonaise*, et les îles Baléares...

Qu'il y ait, au sein de la *Generalitat*, un territoire qui ne soit pas catalophone (le Val-d'Aran occitanophone) ne dérange pas: l'expansionnisme des «*nationalismes victorieux*» a besoin de «*frontières naturelles*» qui, «*espace vital*» obligeant, pourront s'étendre à la *Principauté d'Andorre*, et à la ville sarde d'Alghero: la langue catalane y est reconnue officielle par la *République italienne*...

Ces limites géo-linguistiques étendues rappellent l'expansion du *Royaume d'Aragon*, suzerain des *comarques* (cantons) catalanes, ... jusqu'en Italie...

Faute de mieux, l'ambition actuelle des «*nationalistes catalans*» se limite au territoire catalano-occitan de la *Generalitat*... l'une des dernières versions du *Comté de Barcelone* d'un *Royaume idéal ancien*...

### Des classes supérieures dans le Royaume idéal...

Jamais les classes sociales supérieures locales ne furent victimes d'une «*oppression*», tant économique que politique, dans l'un des États qui englobèrent le territoire de la *Generalitat*.

Au contraire, non seulement elles firent fortune dans l'expansion coloniale espagnole, mais elles s'en tirèrent mieux à la débâcle de l'Empire au gré des

conditions géo-politiques et économiques de leur région par rapport au reste de l'Espagne.

Les structures politiques du féodalisme dans les royaumes de France et d'Espagne, étaient très similaires: chaque «*communauté*» définissait, par la réunion de ses *États généraux* (*Cortes, Corts*), ses taxes selon les pouvoirs définis (*privilèges, fueros, furs*)... tant que l'État central n'y voyait pas ombrage.

### ... aux classes supérieures dans la République idéale

Dans le cadre des Républiques espagnoles les «*droits*» locaux, entendez ceux des classes supérieures, n'ont pas été «*égalisés*» comme il en fut par la Révolution française. Les «*autonomies*» perdurèrent.

Pendant les dictatures militaro-corporatistes de Primo de Rivera et Franco, le droit du «*guerrier*» vainqueur, une autre survivance de l'État idéal, reprit le dessus, l'État central s'imposa en tout.

La «*transition vers la démocratie*» remit en place l'«*État des autonomies*», confédération royale de régions plus ou moins autonomes... fiscalement surtout!!! Les «*nationalistes basques*» obtinrent une autonomie fiscale optimale, les «*nationalistes catalans*» n'en sont pas loin. Quoi de plus conforme au principe religieux de «*subsidiarité*» qui constitue l'«*âme*» de cette *Union européenne* tant vénérée par «*autonomismes*» et «*nationalismes*».

### Du mythe de la richesse locale accaparée...

Le produit intérieur brut par habitant de la *Generalitat* est légèrement supérieur à celui du reste de l'Espagne, mais cette différence s'est réduite par le développement industriel et touristique des autres régions, avec une arrivée massive de travailleurs immigrés d'origine sud-américaine et nord-africaine.

Le sort de la bourgeoisie locale est si proche de celui du reste de la bourgeoisie espagnole, que les choix politiques faits par l'une de ses parties (les séparatistes) n'agrèent pas la totalité: la *Déclaration unilatérale d'indépendance* en fit les frais.

### ... au mythe de la République salvatrice

En général, les partisans d'une république associent la création et le développement des services publics à cette structure étatique, ce qu'une monarchie ne saurait faire.

Les «*républicains*» indépendantistes étant au pouvoir en Catalogne depuis quatre décennies, ils ont eu largement le temps de mettre en pratique cette maxime.

Or, dans le Royaume d'Espagne, la *Generalitat* est la «*Communauté autonome*» où les services publics sont les moins développés... ou les plus privatisés...

On ne peut que rapporter cet état à l'«*européanisme*» forcené des «*séparatistes*».

### «*Quand les fascistes reviendront...*»

Le personnel économique et politique du «*nationalisme catalan*» ne diffère guère des «*nationalismes*» d'ailleurs. Issu de la petite-bourgeoisie d'origine rurale, hostile à la fois au développement industriel et à l'émancipation sociale, fortement attaché à «*Dieu et aux valeurs communautaires*», il se tourna «*naturellement*» en son temps vers le fascisme mussolinien.

### ... ils s'appelleront eux-mêmes anti-fascistes!

Les régimes militaro-corporatistes phalangistes les ayant écartés, ils virent leur destinée poindre sous les couleurs républicaines, et l'alliance avec les différentes variantes marxistes.

C'est ainsi qu'en mai 1937, on les vit tous (P.O.U.M. excepté) s'affronter aux organismes et organisations révolutionnaires, déjà bien usés par près d'une année de guerre civile... Les colonnes envoyées détruire les collectivités d'Aragon s'appelaient: *Lister et Karl-Marx* (communistes) et... *Macía-Compagnys* (catalanistes).

Victimes d'un manque de reconnaissance de la part des vainqueurs, ils revinrent auréolés de leur «*anti-franquisme*».

scrutin passionnel, ce qui, loin d'être une «*volonté populaire manifeste*», est l'échec du *pronunciament* séparatiste, même auréolé d'une victoire «*électorale*».

### L'avenir de la lutte des classes?

Les représentants des syndicats ouvriers, trop enclin au romantisme «*populaire*», ont sans aucun doute confondu indépendance politique et libération sociale.

Rien de surprenant en ce qui concerne l'UGT et les CCOO, officines du PSOE-PSC pour les premiers, des «*Gauches radicales*» pour les seconds.

Que ce romantisme puisse exister dans les rangs des partisans de la destruction de l'État est navrant.

Si nous en étions encore en 1848, nous ne serions que des Rrrépublicains... publicains... publicains...

(A suivre).

Georges RIVALIN.

-O-O-O-

### Bibliographie succincte:

*Géopolitique de l'indépendantisme catalan* - Cyril TRÉPIER - L'Harmattan - octobre 2017.

*Anarchisme, nation, identité, culture; régionalisme, nationalisme et anarcho-indépendantisme* - Karim LANDAIS - Orphéo édition - 2008.

*L'État dans l'Histoire* - Gaston LEVAL - 1978.

*Espagne-Catalogne-2017* - Brochure n°8 sur [www.antimythos.fr](http://www.antimythos.fr) - deuxième édition augmentée.

*D'une Espagne rouge et noire* - A Contretemps & Les Éditions libertaires - 2009.

	2010		2012		2015		2017	
Inscrits	5363688		5413769		5510853		5321995	
Votants	3152630	58,78 %	3657450	67,56 %	4130196	74,95 %	4360843	81,94 %
Exprimés	3038645	56,65 %	3572319	65,99 %	4092349	74,26 %	4325439	81,27 %
«Séparatistes»	1524924	28,43 %	1608633	29,71 %	1168714	21,21 %	1870009	35,14 %
Parti socialiste	575233	10,72 %	523333	9,67 %	523283	9,50 %	602969	11,33 %
Parti populaire	387066	7,22 %	471197	8,70 %	349193	6,34 %	184108	3,46 %
Verts + «Gauches divers»	230824	4,30 %	358857	6,63 %	367613	6,67 %	323695	6,08 %
Ciudadanos	106154	1,98 %	274925	5,08 %	736364	13,36 %	1102099	20,71 %
«Gauches radicales»	-	-	126219	2,33 %	337794	6,13 %	193352	3,63 %
Total des représentés	2824201	52,65 %	3236945	59,79 %	3145167	57,07 %	4082880	76,72 %

### Et le «peuple» dans tout ça?

Les votants exprimant un choix certain lors des consultations auxquelles ils participent, nous observerons à l'aide des résultats des élections «*autonomiques*» du tableau ci-dessus l'évolution de cette expression sur les 4 derniers scrutins, qui se sont déroulés en période d'offensive séparatiste.

1- La participation a augmenté progressivement et l'abstentionnisme social régressé au gré de l'augmentation de la passion «*nationalise*».

2- Le vote «*séparatiste*» n'a augmenté que dans le dernier scrutin, et cela au détriment d'autres listes comportant des tendances séparatistes, et aussi de l'abstentionnisme.

3- Le parti «*anti-séparatiste*» dominant (*Ciudadanos-Ciutadans*) a également profité de l'augmentation de la participation.

4- Le vote séparatiste ne représente que 35% d'un

### «L'ANARCHO-SYNDICALISTE» 19, rue de l'Étang-Bernard 44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 32 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à:

Association des Groupes Fernand PELLOUTIER  
N° CCP 9998 28D Nantes  
19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT

Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr>  
[uas.pelloutier@laposte.net](mailto:uas.pelloutier@laposte.net)